



Avenant au contrat de travail

Entre les soussignés :

La société **MAGARE** immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le Numéro 89218522400029 dont le siège social est situé 2 quai Aulagnier - Port Van Gogh Péniche Alpaga 3 - 92 600 Asnières sur Seine, et représentée par Monsieur GAOUAOUI Hakim, dûment habilité.

Ci-après dénommée « **l'employeur** »,

Et

Madame Fatou NDIAYE demeurant 6 rue de la Commune 94800 Villejuif, né(e) le 24/03/2003 à Treviglio, de nationalité italienne, immatriculé(e) à la sécurité sociale sous le numéro 2 03 03 99 027 934 40.

Ci-après dénommée « **le salarié** »

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

A compter du 01/05/2025,

Article 1 : FONCTION

Madame Fatou NDIAYE occupe le poste de Chef de partie, statut Employé, Niveau III, échelon 1.

Article 2 : REMUNERATION FORFAITAIRE

Le salaire de base de **Madame Fatou NDIAYE** est fixé à **2962.93 €** (deux mille neuf cent soixante-deux euros et quatre-vingt-treize centimes) bruts pour 169h par mois.

A cette rémunération, correspondant à un temps de travail mensuel forfaitaire en heures, s'ajouteront les avantages en nature nourriture conformément à la convention collective applicable.

Les autres termes du contrat restant inchangés.

À Asnières-sur-Seine, en double exemplaire, le 01/05/2025.

Signature de la société

Hakim GAOUAOUI

Signé par laure WALICKI P/O
Le 14/05/2025

ID: b_qC/D6XOGJrE

Signed with

Universign

Le Salarié

Lu et approuvé

Signé par Fatou Ndiaye
Le 14/05/2025

ID: a_qr0yDG7CGJrE

Signed with

Universign

MAGARE

2 quai Aulagnier

Port Van Gogh Péniche Alpaga 3

92 600 Asnières-sur-Seine